



Résumé

La citoyenneté française

MICHÈLE CUPCIC, STÉPHANIE LECLANT ET DAMIEN YVERNOGÉAU, 2022

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un citoyen ou une citoyenne ?

Le mot citoyen vient du latin civitas qui signifie la cité, la ville. Être citoyen c'est faire partie d'un groupe et avoir des droits et des devoirs.

Mais alors, que signifie être citoyen français ou citoyenne française ?

En France, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 est une étape importante de la définition des droits et des devoirs des citoyens français. Actuellement, c'est la Constitution du 4 octobre 1958 qui définit les droits et devoirs des citoyens français.

La République Française possède plusieurs symboles. Un symbole, c'est une image qui nous fait penser à quelque chose. On retient généralement quatre symboles pour la France : l'hymne national, que tu connais certainement, le drapeau tricolore bleu blanc rouge, la devise française « liberté, égalité, fraternité » et le buste de Marianne que l'on trouve dans les mairies françaises.

Et quels sont les droits d'un citoyen français ou d'une citoyenne française ?

Il existe d'abord des droits fondamentaux, c'est-à-dire ce que chaque citoyen ou chaque citoyenne est en mesure d'exiger comme la liberté d'expression ou encore l'égalité devant la justice.

Il y a aussi les droits politiques ou civiques :

Comme par exemple avoir le droit de donner son avis par un vote ou avoir le droit d'être élu pour représenter l'opinion de plusieurs citoyens français.

Et enfin, il y a les droits sociaux qui ne sont d'ailleurs pas réservés aux seuls citoyens :

- Le droit d'être soigné ;
- Le droit d'être aidé si l'on perd son emploi et que l'on se retrouve au chômage;
- Le droit de s'organiser en associations ou syndicats pour se défendre.

Les citoyens français et citoyennes françaises ont-ils aussi des devoirs à respecter ?

Oui, Il faut notamment :

- payer des impôts, pour financer toutes les dépenses publiques ;
- participer à la JDC, la Journée Défense et Citoyenneté, pour aider à la défense du pays, en temps de guerre et en temps de paix ;
- être juré pour participer au bon fonctionnement de la justice ;
- le droit de vote est un droit mais aussi un devoir civique et moral très important, bien qu'il ne soit pas obligatoire. Il permet d'élire le président de la République, les députés, les maires ;
- enfin, un citoyen doit connaître et respecter les lois. Bien connaître ses droits et ses devoirs est très important car cela permet aux citoyens de vivre ensemble.

Mais alors, comment devient-on citoyen français ou citoyenne française ?

Il faut respecter deux conditions :

La première, avoir la nationalité française c'est-à-dire être né en France ou avoir un de ses deux parents de nationalité française. Il est aussi possible de l'obtenir en se mariant avec un français, ou une française, ou en demandant un dossier de naturalisation à la préfecture. La seconde condition est d'avoir 18 ans pour devenir pleinement citoyen.

Tous les habitants de la France ne sont donc pas des citoyens français ?

Et non, tous les habitants de la France ne sont donc pas tous des citoyens français.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation de la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.